



# LA RÉTROCESSION HOSPITALIÈRE au Groupe Hospitalier Saint Vincent



Groupe Hospitalier  
Saint Vincent  
Clinique Sainte Anne

Votre médecin vous a prescrit un ou plusieurs médicaments qui ne sont pas disponibles dans votre officine de ville, mais peuvent vous être dispensés par la pharmacie à usage intérieur de la clinique Sainte Anne.



## COMMENT PROCÉDER ?

- 1 Pour une prise en charge optimale et rapide, il est obligatoire de téléphoner au moins 1 semaine avant votre venue à la pharmacie pour connaître la disponibilité du ou des médicament(s) qui vous ont été prescrits.
- 2 Pour vous procurer ces médicaments, vous devez **vous rendre impérativement au standard de la clinique Sainte Anne** qui annonce votre arrivée à la pharmacie et vous dirige vers le local de rétrocession hospitalière.
- 3 Vous êtes invités à prendre place **dans la zone d'attente** de la rétrocession hospitalière jusqu'à ce qu'un **pharmacien vous prenne en charge**.

Merci de vous **munir des documents suivants** :

- > Une pièce d'identité
- > Votre carte de Mutuelle
- > Votre carte vitale à jour
- > Votre ordonnance médicale

- 4 L'équipe pharmaceutique dispense le traitement **pour une durée maximale d'un mois**.

## OÙ SE RENDRE ?

Le local de rétrocession hospitalière se situe au **1<sup>er</sup> étage**, il est accessible par **l'ascenseur situé juste après les admissions** (l'ascenseur qui mène à l'Hôpital de jour d'oncologie). Un fléchage signalétique indique le chemin : au 1<sup>er</sup> étage vous devrez prendre à gauche en sortant de l'ascenseur, puis tourner à droite au fond du couloir.

## QUAND Y ALLER ?

Attention ce service n'est ouvert que 2 matinées par semaine. En dehors de ces créneaux, vous pouvez vous rendre dans un autre établissement effectuant de la rétrocession hospitalière.

**Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 9h30 à 12h30**

**Rétrocession Hospitalière** 1<sup>er</sup> étage de la clinique Sainte Anne

**Tél : 03 88 45 31 73** - [retrocession@ghsv.org](mailto:retrocession@ghsv.org) - Pharmacien responsable : Dr E. Lagrange